

La Réunion, une économie en transition

Rochoux Jean-Yves
Economiste associé au CEMOI
jean-yves.rochoux@wanadoo.fr

Tout au long de sa courte histoire la Réunion a connu **de multiples chocs** (économiques, politiques, sanitaires, naturels...). Ils ont engendré **des changements** parfois très importants **dans le modèle économique**. Aujourd'hui, la Réunion est confrontée à de nouveaux chocs avec **une crise économique** à différents niveaux (internationale, nationale, locale) sur fond de mondialisation (en transformation en fait¹), de révolution numérique² et de contraintes environnementales croissantes. Il est évident que, dès aujourd'hui, **la transition est en route**, à la Réunion comme ailleurs. Toute la difficulté est de déterminer quelle direction prendre, vers quel « **souhaitable** » parmi les « **possibles** » et quelle politique de développement adopter pour tenter d'y parvenir.

C'est cette transition, incontournable mais encore largement indéterminée, qui sera examinée en cinq points :

- avec un préalable historique sur **les différents âges économiques de l'île**,
- avec ensuite un examen **des difficultés actuelles des « moteurs » historiques**,
- avec une analyse des **perspectives de « nouvelle naissance » de ces moteurs**,
- avec un point sur **la situation macroéconomique et sociale** et ses perspectives,
- avec enfin, **la nouvelle donne** en matière de politique économique.

1. L'histoire économique longue de l'île

Elle peut être synthétisée au travers de ses **trois modèles économiques historiques**. Ils **se superposent**, l'un ne remplace pas l'autre, les trois coexistent encore aujourd'hui³.

La colonie et le sucre

Avant le sucre au début du XIXe siècle, il y a d'autres produits (café, épices, ...), mais ils sont de moindre importance. La spéculation sucrière correspond à **une logique coloniale d'exportation au profit de sa métropole**, avec un double monopole métropolitain pour les importations et les exportations (pacte colonial ou régime de l'Exclusif). C'est **110 000 tonnes de sucre en 1940**.

Cette spécialisation coloniale va permettre **un développement réel de l'île**, mais concerne peu de gens en fait, surtout quelques gros propriétaires. Le niveau d'activité est **soumis assez strictement aux besoins métropolitains et à l'évolution du marché mondial**, ainsi qu'à des événements naturels ou politiques, qu'ils soient locaux, nationaux ou mondiaux.

1 Si, sur la période récente, il peut sembler que « la mondialisation recule », il est plus raisonnable de considérer qu'elle se transforme en fait, Jean S. et Lemoine F, *Ralentissement du commerce mondial : vers une nouvelle ère de la mondialisation ?* CEPII, dans *L'économie mondiale 2016*, La Découverte, p. 87-102, 2015.

2 Pour une analyse des conséquences générales de la situation française et des politiques possibles, on peut consulter Colin N., *La richesse des nations après la révolution numérique*, terra nova, collection Positions, octobre 2015.

3 Ce premier point est une synthèse rapide d'un autre texte, Rochoux J.-Y., *Petite histoire macroéconomique réunionnaise*, texte d'une conférence (IRS, 29 septembre 2011), version corrigée le 26 octobre 2011.

La départementalisation avec ses transferts financiers publics (TFP)

Avec la départementalisation (1946) les TFP sont importants et croissants. Progressivement, les entrées dépassent très largement les sorties (cotisations sociales, impôts d'Etat...) et le solde des TFP devient positif. Cela traduit **une volonté politique de rattrapage économique et social** (prestations sociales aux ménages, aides aux entreprises, infrastructures diverses, développement des administrations). C'est surtout flagrant à compter des années 1960-70. Cela contribue à **une croissance économique très forte : 5 % en moyenne pour le PIB**. Cela dope d'abord **l'immobilier, le BTP et l'import-distribution** mais peu l'industrie, historiquement bloquée.

Mais cela ne résout pas **le problème du chômage** car il y a une croissance très forte de la population active et de la productivité du travail (investissement et changement structurelle de l'économie). Même si l'emploi progresse, le chômage augmente aussi quasi constamment sur la période. Le taux de chômage est **plus de 42 % en 2000** au sens du recensement et 36,5 % au sens du BIT. Il diminue ensuite (24,4% en 2007-08), pour repartir à la hausse, jusqu'à 29 % en 2011. Il semble à nouveau se stabiliser, voire même diminuer en 2014, sur les années les plus récentes .

La balance commerciale est progressivement déséquilibrée au profit des importations qui suivent les revenus et du fait des exportations plombées par une quantité quasi-fixe de sucre (200 000 tonnes) et du prix du sucre, l'exportation quasi-exclusive, qui diminue ou stagne. **Le taux de couverture** des exportations par les importations (sans le tourisme) a tendance à diminuer. De **100 % dans les années 1950, il est tombé aujourd'hui à environ 6 %**.

Une petite industrialisation par import-substitution (IS)

Après le choix exclusif de la filière canne-sucre des débuts de la départementalisation et, pratiquement, son interdiction durant la période coloniale, l'industrie va devenir **possible et même être encouragée**. Cela commence surtout avec **les années 1980**, même si certaines entreprises industrielles sont beaucoup plus anciennes.

En fait, **les raisons de ce déblocage** du développement industriel sont multiples :

- le marché local se développe avec la croissance du revenu des ménages,
- l'évolution du rapport de force entre importateurs et producteurs locaux devient plus favorables à ces derniers (franchise industrielle, participation des importateurs...),
- le goût des consommateurs pour les produits locaux s'affirme,
- l'agriculture se diversifie et s'organise, participant à la construction d'une filière agro-alimentaire, un cas particulier avec une base productrice nombreuse et au final la contribution de la distribution (DEFI¹), elle participe largement au processus d'import-substitution (directement ou indirectement),
- il y a aussi l'influence de la protection de l'octroi de mer et de la défiscalisation qui dynamise largement l'investissement productif, industriel en particulier, de la détermination des pionniers...

Au total, il y a **une certaine réussite réunionnaise en matière industrielle** avec une industrie légère, surtout dans l'agro-alimentaire et les produits pour le BTP. Cela

1 C'est un programme destiné à développer les filières animales à la Réunion. Il regroupe une interprofession « chef d'orchestre » (filieres bœuf, lait, porc, volaille et lapin), avec les provendiers, les industriels, les distributeurs et l'Etat autour de l'idée que des prix réduits vont permettre d'installer de nouveaux éleveurs avec l'aide des fonds européens, Danguillaume O., *Le Défi de s'installer*, Le Quotidien de la Réunion, 04 septembre 2015.

représente 16 500 salariés, 12 % des emplois salariés marchands en 2012, c'est le niveau du BTP. L'évolution est marquée, en effet l'industrie réunionnaise progresse sensiblement avec 16 % de la valeur ajoutée (VA) du secteur privé, mais n'atteint pas le niveau métropolitain (25 % en 2010). A la Réunion, il n'y a donc **pas de désindustrialisation comme en métropole**, au contraire l'industrie y progresse (hors industrie sucrière). C'est une évolution qui limite la croissance des importations et favorise la croissance et l'emploi, directement ou indirectement avec une densification du système productif local.

2. Aujourd'hui ces trois moteurs sont en difficulté

Ils sont tous les trois **en difficulté, mais** de manière sensiblement différente et pour des causes variées.

La filière canne-sucre, son activité régresse

C'est une activité en diminution sensible, en termes relatifs et parfois absolus avec une VA faible ou négative. Il s'agit d'une activité **largement protégée et subventionnée** : pour les seuls planteurs, en 2015, avec une richesse de 13,8 la tonne de canne est payée 39,09 euros dont 22 euros de subventions de l'Etat.

A l'intérieur même de la production agricole la valeur de la canne produite se maintient actuellement à un tiers du total et le sucre ne représente, au mieux qu'un petit tiers des exportations de marchandises. **Les exportations touristiques sont aujourd'hui très largement plus importantes**, près de 5 fois¹.

Le sucre se heurte à son statut de **matière première** cotée sur le marché mondial (le produit est renouvelable, sans rareté naturelle, ce n'est pas le pétrole ou les terres rares) et à **l'évolution des règles européennes** qui, par une libéralisation progressive et inéluctable, risque de peser fortement sur son prix.

Les TFP en croissance plus modérée, voire en décroissance

Certains observateurs considèrent que **le modèle de croissance par la départementalisation** avec ses crédits publics massifs et croissants est terminé².

Ce point de vue s'appuie, essentiellement, sur **deux raisons** principales :

- l'effet de la contrainte budgétaire croissante (nationale et européenne), liée à la crise et à une politique économique globalement plus restrictive (influence néo-libérale),
- et la fin du rattrapage social (à la fin des années 1990) et économique, même si le récent projet d'égalité réelle du gouvernement laisse entendre le contraire en s'appuyant sur la différence entre égalité formelle et réelle.

Les affirmations des uns et des autres et les restrictions ponctuelles actuellement observables, comme la diminution des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales. Mais en fait, **il manque**, pour l'instant **une approche chiffrée globale avec un solde et le détail de l'évolution des TFP** à la Réunion. Dans son rapport sur 2013³, l'IEDOM calcule le « Solde net des transferts en provenance de la métropole ». Il est **en légère croissance pour un montant de 6,7 milliards d'euros en 2011** (43 % du PIB). **Les entrées financières publiques continuent d'augmenter par rapport aux sorties**, même si l'on peut remarquer

1 INSEE, *Tableau économique de la Réunion, édition 2014*, avril 2014, p. 129 et 149.

2 C'est le cas de Wilfrid Bertile, *Notre système est à bout de souffle*, Le Journal de l'île, 29 juin 2015.

3 IEDOM, *La Réunion. Rapport annuel 2013, édition 2014*, juin 2014, p. 65-66.

que cela est surtout à rapprocher de l'action des organismes sociaux, alors que le solde net de l'Etat diminue légèrement. Il est probable que cela illustre les effets sociaux de la crise (augmentation des prestations) en même temps que les effets d'une politique plus restrictive de l'Etat.

Mais il s'agit là de **données déjà relativement anciennes** car l'IEDOM ne calcule pas ce solde dans son dernier rapport¹. Il est donc difficile d'apprécier l'ampleur des changements et de **confirmer une éventuelle diminution**, même si elle bien présente dans le ressenti de nombreux acteurs et observateurs².

L'import-substitution semble plafonner

Après des progrès sensibles en matière de substitution aux importations, il semble que depuis quelques années **le phénomène marque le pas**. Il est possible que le plus facile soit désormais réalisé en matière de substitution. Il est probable aussi que les marchés locaux, en forte croissance depuis au moins le début des années 1970³, ont constitué un milieu très porteur et qu'il le soit moins aujourd'hui. Il semble également que les différents dispositifs publics d'aide soient désormais moins favorables selon les industriels⁴.

Globalement, **l'importance des importations n'est pas excessive** à la Réunion. Les importations représentent aujourd'hui près de 30 % du PIB, c'est très proche du taux français (en 2014, 28,4 % à la Réunion⁵ et 30,5 % en France). Cela n'a pas toujours été le cas, le taux réunionnais était proche de 50 % durant les années 1970 et le début des années 1980, alors qu'en métropole il dépassait de peu 20 %⁶. Ensuite le succès de l'IS à la Réunion et la relative désindustrialisation en métropole vont rapprocher les deux taux.

En fait aujourd'hui, entre la Réunion et sa métropole, la différence ne réside pas tant dans le niveau des importations que dans **la structure de son commerce extérieur**. En effet, la valeur des exportations françaises n'est pas très éloignée de celle des importations, ce qui n'est pas le cas à la Réunion, loin de là, avec seulement 6 % de taux de couverture.

Il reste, qu'à priori, il y a donc **assez peu de potentiel de croissance du côté de l'IS à la Réunion**, du moins globalement et dans un avenir proche. De plus, le niveau atteint peut se détériorer rapidement « dans un univers de concurrence de plus en plus féroce avec l'importation hexagonale mais aussi mondiale⁷ ».

1 Espérons qu'il ne s'agit que d'un décalage statistique d'origine technique et non pas d'un choix éditorial définitif.

2 Il n'y a donc pas de statistique récente sur le sujet mais les dépenses de l'Etat, sans les recettes ni les opérations des organismes de sécurité sociale, semblent bien diminuer légèrement pour l'Outre-mer sur les dernières années, même si cela ne permet pas d'avoir une vision globale des flux financiers, République Française, *Documents de politique transversale, projet de loi de finance pour 2015, Outre-mer*, p. 291.

3 Cette période faste semble correspondre aux années 1980 et même 1990, Rochoux J.-Y., *Transferts financiers publics et développement régional. Le cas d'une région d'outre-mer : la Réunion*, Région et Développement, n° 5, 1997.

4 C'est du moins l'avis du Président de l'Association pour le Développement de l'Industrie à la Réunion le 7 octobre 2015 lors de l'assemblée générale statutaire, Isautier J., *40 ans, l'âge des convictions*, ADIR Mag, n° 199, octobre-novembre 2015, p. 6.

5 Calculé à l'aide des données de INSEE, *Bilan économique 2014. La Réunion renoue avec la croissance*, Insee Conjoncture Réunion, n° 1, juillet 2015, p. 5.

6 INSEE, *Comptes économiques 1970-1985. La croissance tranquille*, Les dossiers de l'économie réunionnaise n° 9, août 1970, p. 14-15 et *Comptes économiques 1980-1990. La décennie industrielle*, Les dossiers de l'économie réunionnaise n° 16, octobre 1991, p. 15 et 25.

7 Isautier J., *40 ans, l'âge des convictions*, ADIR Mag, n° 199, octobre-novembre 2015, p. 3.

3. Un certain renouveau possible

Les anciens moteurs de l'économie locale sont en difficulté, au moins sous leur forme actuelle, mais cela ne signifie pas qu'ils ne peuvent pas, dans une certaine mesure, être **redynamisés**.

Des changements d'envergure nécessaires pour la filière canne-sucre

Pour l'instant, **les propositions faites semblent largement insuffisantes** pour que la filière puisse survivre de manière satisfaisante et durable sur le plan économique et social à la fin du soutien européen (quotas et prix), c'est-à-dire à **l'horizon 2017**. La situation est sérieuse et l'on peut craindre la mise en route d'un scénario catastrophe.

Pour tenter de résoudre les difficultés prévisibles de la filière il est proposé¹ :

- d'augmenter **les subventions nationales** aux planteurs et au sucrier, c'est la proposition centrale, immédiate, localement consensuelle (une continuation dans l'aide),
- de protéger le marché des sucres spéciaux² et mettre en place une IGP (possibilité de s'exonérer partiellement de la réforme et impact qualité) (une protection partielle),
- de diversifier la production par des utilisations intermédiaires, sous produits plus valorisés (alternatives énergétiques, bio-raffinerie de seconde génération) mais cela demande des investissements et représente peu de nouveaux débouchés.

L'approche proposée est « défensive et conservatrice » avec, pour l'essentiel, une subvention supplémentaire. Il faudrait sans doute plutôt favoriser encore plus nettement **les progrès de la productivité** pour que le « modèle social inclusif » ne soit pas surtout un aménagement social de la pauvreté. En effet, même actuellement, les revenus des petits planteurs (1 200 euros) ne correspondent ni à leur travail, ni à leurs compétences, ni à leurs responsabilités. Une solution durable passe vraisemblablement par **l'accélération de la concentration et de la mécanisation**, c'est déjà en route, mais trop lentement sans doute.

Il faut bien admettre que c'est la fin d'une époque, avec moins de planteurs et plus de machines³. Ce serait aussi la seule possibilité de sortir par le haut d'une situation très compromise à terme, à condition d'**accompagner économiquement et socialement la transition** ! Il faut donc changer profondément la filière pour la conserver durablement ! Défendre seulement l'existant en cherchant sa prolongation par une protection subventionnée supplémentaire est une stratégie perdante, à priori, pour la filière et peut-

1 D'après un rapport assez consensuel, Fruteau J.-C., Gosselin P. et Lebreton P., *Rapport d'information sur l'organisation commune du marché du sucre*, Assemblée Nationale, n° 1926, 7 mai 2014.

2 L'Europe semble avoir répondu positivement (février 2016) à la demande de la filière réunionnaise en réduisant la place des sucres spéciaux dans un accord de libre-échange avec le Vietnam, 400 tonnes seulement et avec un droit de douane important au-delà (419 euros la tonne). Initialement, il était prévu (août 2015) un quota de 20 000 tonnes de sucre dans lequel se trouvaient inclus les sucres spéciaux, cela aurait pu menacer sensiblement la production réunionnaise. Cela a été obtenu par une mobilisation importante (politique et administrative), mais cela donne à penser que, globalement, la protection de ce marché des sucres spéciaux pourrait, peut-être, être généralisée dans les différents accords à venir avec d'autres économies, Communiqué de presse du sénateur européen, Younous Omarjee, *Les sucres spéciaux réunionnais seront protégés dans l'accord de libre-échange UE-Vietnam*, zinfos.974.com, 2 février 2016.

3 En fait la mécanisation est déjà en route avec le développement des cannes longues coupées à la machine (coupeuses péi). En 2015, il y aurait 74 % de coupe manuelle, 20 % de cannes tronçonnées et 6 % de coupe mécanique « péi ». Il est possible que les contrats de progrès planteur-industriel accélèrent le processus (premières signatures en 2015), Danguillaume O., *Des contrats de progrès pour doper la mécanisation*, Le Quotidien de la Réunion, 26 octobre 2015, p. 17. Pour certains professionnels, comme Isidore Laravine (vice-président de la CGPER), compte tenu des coûts relatifs, *Dans 10 ans, tout sera mécanisé*, Le Journal de l'Île, 24 juillet 2015, p. 9.

être aussi pour l'agriculture.

Le choix des dépenses publiques, réduction et efficacité

Si l'on considère que les TFP nets (et en faveur de la Réunion) seront moins importants dans le futur, il va falloir « trier » dans les dépenses publiques, faire des choix. **Les choix de réduction**, en suscitant beaucoup de mécontentement, **sont toujours difficiles**, mais les financements propres se raréfient et les solutions externes de financement (banques, entreprises...) sont très délicates, même s'il y a sans doute des opportunités. Globalement, les réductions sont donc incontournables et déjà effectives pour certaines.

Sur la façon d'exercer des choix, il semble rationnel de tenter de concentrer les dépenses publiques **sur l'investissement social**¹ et l'aide à l'investissement public et privé. La mise en pratique est souvent délicate et la tentation est grande pour faire des économies de pratiquer **des réductions globales très destructrices** : on limite ou on supprime des investissements opportuns ou non (mais en fonction de leurs coûts). On rend ainsi très difficile le fonctionnement satisfaisant des dispositifs, des structures, des équipements déjà en place. C'est **un non choix** et, au-delà de l'efficacité comptable, l'efficacité économique et sociale des dépenses publiques s'affaiblit globalement.

Cela va être **un exercice relativement nouveau pour les politiques locaux**, plutôt habitués jusqu'ici à gérer une relative abondance. Ils vont sans doute devoir naviguer entre la sévérité de la contrainte budgétaire et le mécontentement de leurs électeurs. Il va falloir faire de la politique autrement : analyser, expliquer, décider en prenant beaucoup de temps.

L'import-substitution toujours d'actualité ?

Pour le troisième moteur, il y a en permanence **des dangers et des opportunités**, avec de nouveaux concurrents et marchés. À priori, l'avenir est sans doute dans **des productions** (agro-alimentaire...) **plus rémunératrices** (transformation spécifique ou produit exceptionnel ou présentation sophistiquée) plus que dans le produit brut courant : tomates, carottes en vrac... sauf à bénéficier d'aides publiques plus importantes et sans doute peu probables et peu efficaces du fait du contexte défavorable.

Il reste que **des opportunités plus traditionnelles** peuvent toujours exister, c'est le cas des produits pour chiens et chats de PetFood Run (filiale d'Urcoopa) qui sont distribués depuis le milieu de l'année 2014. Le produit est relativement banal, mais **une partie de la ressource est locale** (valorisation des déchets de volaille) et **l'association avec Néodis** (coopérative française, Union in Vivo) va permettre de fabriquer et d'écouler localement des croquettes (Canicaf, Caticaf...). Cette association avec un producteur extérieur est une formule classique qui permet au producteur local de bénéficier de la notoriété d'une marque déjà reconnue, ainsi que de compétences techniques et commerciales. C'est **une logique de franchise industrielle** souvent utilisée depuis le début des tentatives d'import-substitution qui permet de rééquilibrer le rapport de force avec les importateurs.

Il y a vraisemblablement aussi **de nouveaux domaines de substitution** (énergie produite avec les ressources locales : biomasse, mer, éolien, solaire...) et l'organisation des

¹ Cela repose sur l'idée qu'il peut être efficace de transformer les dépenses de L'Etat-providence en investissement, c'est la thèse du sociologue Gosta Esping-Andersen (avec Palier B.), *Trois leçons sur l'Etat-providence*, La République des Idées, Seuil, février 2008. L'idée est développée pour la France par Jacques Delors et Michel Dollé, dans *Investir dans le social*, Odile Jacob, avril 2009.

économies d'énergie, mais cela suppose beaucoup de recherche et d'investissements, c'est un financement lourd. Notons que **la substitution énergétique est déjà en route**, si l'on considère l'utilisation de **la bagasse** pour produire de l'électricité avec la Séchilienne Sidec (Albioma aujourd'hui) ou le projet de Bioalgostral de faire fonctionner **une turbine électrique avec du biocarburant** (à base de micro-algues) à la place du fuel en 2015. **Cela reste à construire.**

Il est vraisemblable que pour **certains produits alimentaires la proximité** dans ses multiples dimensions, c'est-à-dire l'appartenance régionale, la traçabilité ou l'attrait des circuits courts puissent jouer un rôle incitatif déterminant pour le consommateur final. C'est du moins dans « l'air du temps » et, dans ce cas, l'isolement et l'éloignement vont jouer en faveur de la production locale et de l'emploi à condition que cette activité soit économiquement viable et écologiquement acceptable. Cette approche d'ancrage local peut-être étendue à tous les produits, comme avec la marque ombrelle d'identification de la production réunionnaise, « **Nou la fé** »¹.

Certains services, souvent proposés par des start-up, commencent de se développer sur le marché local dans une logique de substitution (et d'adaptation) à des produits internationaux. Ainsi Data Prisme propose un logiciel de transferts de données (Cheetah) qui peut se substituer à certains des éléments des suites type Windows ou Oracle et qui est spécialement destiné à des entreprises de taille intermédiaire². Cela est spécialement adapté à la situation réunionnaise, mais comme le marché local est limité, les responsables de l'entreprise envisage assez rapidement un développement vers l'Afrique de l'Est.

Plus globalement, certains producteurs locaux préconisent « une démarche visant à valoriser les bons élèves **en matière d'ancrage local** » et cela pourrait avoir un impact sur le niveau des importations et de la production locale ainsi que sur l'emploi³. Il s'agit, selon le président de la CGPME Réunion, d'**infléchir le comportement des entreprises, des collectivités et des consommateurs en matière d'achat**. Cela se situe dans le prolongement du Small Business act et d'une approche de développement durable. C'est « **l'Attitude Réunion** » qui consiste à faire, préférentiellement, le choix de fournisseurs et de sous-traitants locaux dans la mesure où ils s'efforcent d'**améliorer leur ancrage territorial** (emploi, formation, environnement...). Cet ancrage peut être mesuré par un indicateur produit par une agence de notation spécialisée (Biomwork) dans le développement durable et qui peut être présenté comme argument commercial . En fait il s'agit de développer **un véritable écosystème « durable »** et une trentaine d'entreprises réunionnaises se sont déjà engagées dans cette voie qui a été présentée lors de la COP 21 à Paris⁴. C'est sans aucun doute **une approche prometteuse** mais qui suppose un infléchissement considérable des comportements de l'ensemble des acheteurs et qui devra donc être accompagné par une politique régionale soutenue et de long terme.

Dans une certaine mesure les « anciens moteurs » sont donc renouvelables, mais cela suppose **des initiatives, de la recherche, des études, des investissements, des comportements...** C'est-à-dire à la fois des décisions (privées et publiques) audacieuses,

1 Cette marque collective (déposée par l'ADIR) se veut aussi citoyenne, car « au-delà de l'identification géographique de production, Nou la fé est une marque de performance économique, d'ancrage social, de prise en compte des enjeux environnementaux de notre île. », *Nou la fé, la marque*, noulafe.re.

2 Bonin N., *Au cœur de l'innovation : Data Prisme. La start-up qui accélère vos données*, Le Quotidien de la Réunion, 11 janvier 2016, p. 18.

3 Boulland C., *Dominique Vienne, Président de la CGPME. Un formidable levier pour combattre le chômage*, Le Quotidien de la Réunion, 14 décembre 2015, p. 21.

4 Boulland C., *La CGPME Réunion à la COP 21*, Le Quotidien de la Réunion, 5 décembre 2015, p. 10.

des moyens financiers et humains suffisants et performants, des innovations en tout genre et... un peu de chance !

4. Conjoncture et perspectives économiques

Une sortie de crise pour l'économie réunionnaise ?

La sortie de crise n'est pas impossible même si la croissance du PIB réunionnais en volume est assez chahutée depuis quelques années. Après **une progression annuelle moyenne de 5 % jusqu'en 2007**, conforme à ses bons résultats de long terme, il **chute à - 2,7 % en 2009 et - 0,2 % en 2010** sous l'impact de la récession mondiale et d'une crise locale du BTP¹. Ensuite, il redevient positif, mais à un niveau médiocre (1 % tout juste en moyenne de 2011 à 2013). Enfin **il progresse sensiblement en 2014 (3,1%)²** et semble même susceptible d'avoir fait un peu mieux en 2015 (3,6%³). Les résultats macroéconomiques de la Réunion les plus récents sont donc plutôt bons, bien meilleurs qu'en France (1,2 % en 2015⁴). Une poursuite de ces **bons résultats en 2016**, entre 3 et 4 % de croissance, est envisageable. En effet, les déterminants habituels de la croissance économique à la Réunion semblent plutôt bien orientés.

C'est d'abord le dynamisme de **la consommation finale des ménages** (2,7 % en 2014, l'augmentation la plus forte depuis 2005) soutenue par la faible inflation (0,1 % en 2014) et la hausse de la masse salariale (4,4 % en 2014). Globalement, pour les ménages il y a « **une légère reprise du pouvoir d'achat** » en 2014 avec une croissance en volume de 2,5 % pour le revenu disponible brut des ménages (1,8 % par habitant) retrouvant ainsi « une dynamique perdue depuis le début de la crise en 2008⁵ ». La modération actuelle de l'inflation (0,4 % en 2015⁶) et le contexte mondial (baisse des prix des carburants et des matières premières en général) pourraient renforcer la tendance.

C'est ensuite **une amélioration du climat des affaires** depuis le début de 2015⁷ qui pourrait être favorable à l'investissement des entreprises. D'autant plus que **les travaux de la NRL**, entamés depuis 2014, devraient en 2016 jouer un rôle majeur compte tenu de leur montée en charge progressive⁸. Notons que globalement, en 2014, l'investissement reprend avec une progression en volume de 6,8 % qui est liée essentiellement aux besoins des travaux de la NRL, en 2016 cela devrait sans doute se prolonger du fait des caractéristiques du chantier.

1 INSEE, *Bilan économique 2010. L'activité peine à redémarrer*, Economie de la Réunion, hors série n° 10, juillet 2011, p. 4-5.

2 INSEE, *Bilan économique 2014. La Réunion renoue avec la croissance*, Insee Conjoncture Réunion, n° 1, juillet 2015, p. 4-5.

3 C'est la prévision de l'Agence Régionale de Développement d'Investissement et d'Innovation au début de 2016, Nexa, *Le réchauffement économique se confirme*, Réunion Conjonctures, 3ème trimestre 2015, n° 12, décembre 2015. C'est aussi, sensiblement, le taux retenu par le Préfet lors de ses vœux pour 2016, *Emploi : « Aider le secteur marchand »*, Le Journal de l'Île, 26 janvier 2016, p. 11.

4 Banque de France, *Projections macroéconomiques, France*, Eurosystem, décembre 2015, p. 1.

5 INSEE, *Bilan économique 2014....*, Insee Conjoncture Réunion, n° 1, juillet 2015, p. 6.

6 INSEE, *Les prix en hausse de 0,6 % en décembre*, Insee Flash Réunion, n° 51, janvier 2016. Ajoutons qu'il s'agit là d'une donnée en glissement annuel, en moyenne annuelle les prix diminuent (- 0,3%), INSEE, *Les prix baissent en 2015*, une première, Insee Flash Réunion, n° 54, février 2016.

7 IEDOM, *Tendances conjoncturelles. 3^e trimestre 2015. L'amélioration du climat des affaires s'intensifie*, Note expresse, n° 365, décembre 2015, p. 1 et IEDOM, *Premières tendances. 4^e trimestre 2015. Frémissement de l'investissement*, Note expresse, n° 369, février 2016, p. 1

8 Zitte M., *Réunion du comité de suivi de la nouvelle route du littoral. Les premiers ouvrages livrés cette année*, Le Quotidien de la Réunion, 27 février 2016, p. 4.

Tout cela provoque une « **légère embellie sur le marché du travail** ». En effet le taux de chômage en moyenne annuelle est de 26,8 % en 2014. En tenant compte de l'utilisation d'une nouvelle formule d'enquête (une moyenne annuelle et non plus un point au 2^e trimestre), il semble bien y avoir **une baisse du taux de chômage**, l'estimation par l'INSEE est de - 1,3 % sur un an¹. Ajoutons que **cela semble se confirmer au fil des trimestres** avec, pour les données les plus récentes, une augmentation sensible de l'emploi salarié marchand et une augmentation plus modérée du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A (DEFM) :

- c'est une augmentation de 3,7% pour l'année 2014 et de 3,6 % sur un an au 2^e puis au 3^e trimestre 2015 pour l'emploi salarié marchand²,

- et c'est seulement une augmentation de 1,2 % sur un an en décembre 2015 (1,5 % sur un an en janvier 2016) pour les DEFM³.

L'augmentation rapide de l'emploi et la relative modération de la croissance du nombre de chômeurs devraient **confirmer cette tendance récente à la baisse du taux de chômage** dans le futur⁴. Il reste que cela dépend aussi beaucoup de l'évolution de la population active qui continue de croître de manière assez variable. Ainsi le nombre d'actifs supplémentaires est en moyenne de près de 8 000 de 2007 à 2012, mais il augmente par an de plus de 16 000 à moins de 2 000⁵ : cela est donc déterminant pour l'évolution du taux de chômage⁶.

Notons qu'il semble y avoir **une certaine dépendance de la croissance économique réunionnaise à l'activité du BTP**. On peut remarquer que la période très faste du début des années 2000, avec une baisse du taux de chômage, correspond à une croissance très forte dans l'activité du BTP (grands travaux, logements...). A l'inverse la crise a commencé avec celle du BTP dès la fin de 2007. Cette « **dépendance au BTP** » peut être considérée comme une faiblesse, car les chantiers terminés, la croissance plonge (2008-2009). Cela pourrait déboucher sur une sortie de crise assez rapide suivie, à la fin du chantier, d'un retour à une croissance économique très médiocre. C'est d'ailleurs de ce secteur que pourrait venir les problèmes en matière de croissance économique en 2016, hors NRL, **les prévisions des professionnels du BTP sont assez pessimistes** et cela pourrait peser sur les résultats macroéconomiques avec, par exemple, moins de 3% de croissance du PIB cette année⁷.

1 INSEE *Rénovation de l'enquête emploi. Un taux de chômage de 26,8 % en moyenne en 2014*, Insee Flash Réunion, n° 32, juin 2015.

2 INSEE, *L'emploi salarié marchand au 2^e trimestre 2015. L'emploi progresse légèrement grâce aux services et à l'industrie*, Insee Flash Réunion, n° 46, décembre 2015 et *L'emploi salarié marchand au 3^e trimestre 2015. L'emploi reste dynamique*, Insee Flash Réunion, n° 56, février 2016.

3 DIECCTE Réunion et DR Pôle emploi Réunion, *Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi à la Réunion en décembre 2015*, 27 janvier 2016 et DIECCTE... *en janvier 2016*, 24 février 2016.

4 Ainsi le directeur régional de Pôle Emploi Réunion pense discerner « une tendance positive » pour la Réunion en 2016, Marty E., *Les indicateurs économiques recommencent à verdier*, Le Journal de l'Île, 25 janvier 2016.

5 INSEE, *Tableau économique de la Réunion, édition 2014*, avril 2014, p. 52-53.

6 Pour une analyse du phénomène à la Réunion, on peut consulter, Fabre E., Rivière J. et Perrain D., *Emploi et chômage : le paradoxe réunionnais*, CEROM Réunion, septembre 2015.

7 Après une année 2014 « douloureuse » selon la Capeb (artisans du BTP) et un recul en 2015 « de 10 % » selon le président de la FRBTP, les professionnels du secteur ne voient pas d'amélioration sensible pour 2016, tout au contraire, Marty E., *La Capeb tire la sonnette d'alarme*, Le Journal de l'Île, 14 février 2016, p. 5 et Boulland C., *Bernard Siriex, Président de la FRBTP. Le gouvernement a menti*, Le Quotidien de la Réunion, 15 février 2016, p. 15. Il reste que cette communication pessimiste peut avoir été influencée par la proximité (fin février) des débuts des négociations salariales pour 2016, mais aussi par la nécessité de faire pression sur le gouvernement pour qu'il mette en œuvre la déclinaison du plan logement à la Réunion avec la construction et la réhabilitation de nombreux

Un risque de stagnation séculaire à la Réunion ?

Au début des années 2000, l'idée d'une stagnation séculaire **pour les pays les plus avancées** avait déjà été proposée¹. Elle a été reprise plus récemment à la suite de la crise mondiale, en particulier par **Larry Summers en 2013** lors d'une conférence au FMI et par **Paul Krugman** dans l'une de ses chroniques². Les économistes partisans de cette thèse retiennent différents facteurs explicatifs : le développement de l'inégalité des revenus, l'insuffisance structurelle de la demande, le vieillissement démographique, l'absence d'innovation majeure...

Mais à la Réunion, **la croissance démographique assure sans doute encore un potentiel de croissance** pour le futur. Même si le vieillissement de la population est réel et rapide, il reste encore à un niveau très modeste surtout par rapport aux économies les plus avancées (Allemagne ou Italie). Le point préoccupant pour l'économie réunionnaise en matière démographique est **le niveau très élevé de dépendance des plus âgés** avec les coûts considérables que cela peut entraîner dans le futur. Entre une population encore très jeune à scolariser et à intégrer au marché du travail et une population vieillissante déclarant souffrir d'incapacité très tôt, on peut craindre une augmentation de la charge financière difficile à supporter localement et cela pourrait compromettre la croissance économique, surtout dans un contexte de restriction budgétaire.

En ce qui concerne **les inégalités de revenus**, la situation réunionnaise est assez spécifique : les inégalités y sont encore très fortes, mais plutôt en réduction. Si l'évolution démographique ne constitue pas vraiment un risque de stagnation séculaire à la Réunion, au contraire sans doute, il en serait de même pour celle des inégalités de revenus des ménages. A condition, bien sûr, que leur réduction puisse se poursuivre sur la période récente et le futur, ce qui n'est pas évident compte tenu d'un contexte nettement moins porteur (crise mondiale et fin du rattrapage social nominal).

Au total, si rien n'interdit d'être relativement optimiste pour 2016³, au moins pour la croissance économique, **la situation réunionnaise reste, à terme, préoccupante**. Même si les facteurs explicatifs « classiques » d'une possible stagnation séculaire locale n'y sont pas spécialement inquiétants, on peut néanmoins craindre d'autres facteurs défavorables, plus spécifiques :

- la suppression des quotas de production et des prix de soutien sur le marché communautaire en 2017 pour la filière canne-sucre,
- l'importance du niveau des dettes sociales et fiscales des entreprises réunionnaises et le risque d'une augmentation des exigences des administrations,
- les menaces qui pèsent toujours sur l'octroi de mer (Europe), même si son maintien semble acquis jusqu'en 2020,
- la remise en cause pratiquement annuelle (à chaque loi de finance française) de la

logements sociaux qui tarde à se concrétiser, annoncé en septembre 2014, il est signé en mai 2015.

- 1 L'idée est beaucoup plus ancienne et, en particulier, certains scientifiques considèrent depuis longtemps que la croissance économique est irrémédiablement compromise par les limites physiques du système, ainsi Dennis Meadows, l'un des auteurs de *The limits to growth* dès mars 1972, Foucart S. et Kempf H., *La croissance mondiale va s'arrêter*, lemonde.fr, 25 mai 2012.
- 2 Sur les développements actuels relatifs à cette stagnation séculaire et pour la bibliographie correspondante, on peut se reporter à Rochoux J.-Y., *La Réunion après la crise : changement de modèle ? Retour de la croissance, stagnation ou autre chose*, communication au colloque pluridisciplinaire du CEMOI, 16 octobre 2014.
- 3 Boulland C., *L'œil des économistes réunionnais. La reprise de l'économie devrait se prolonger en 2016*, Le Quotidien de la Réunion, 1^{er} février 2016, p. 16.

défiscalisation productive ou immobilière, de la TVA non perçue et récupérable, de l'abattement de 30 % sur l'impôt sur le revenu et des différents autres avantages financiers accordés aux entreprises réunionnaises ou aux ménages (surrémunération des fonctionnaires) sous la pression d'un Etat logiquement soucieux de réaliser des économies...

Objectivement, les raisons de s'inquiéter ne manquent pas ! Il reste que des actions positives sont toujours possibles à condition de bien réfléchir aux objectifs. Ajoutons que ces « actions positives » sont non seulement possibles mais qu'elles sont tout à fait indispensables afin d'éviter les dangers de la crise. En effet « La crise consiste justement dans le fait que l'ancien meurt et que le nouveau ne peut pas naître : pendant cet interrègne on observe les phénomènes morbides les plus variés » selon Antonio Gramsci¹ et la situation est donc particulièrement dangereuse.

5. Une nouvelle donne pour la politique économique ?

Pas de retour aux « performances » passées

Avec la menace d'une stagnation séculaire de l'économie mondiale, avec une reprise locale sensible mais médiocre de la croissance économique actuellement, on peut se demander si un **retour aux performances passées** est possible pour l'économie réunionnaise. **A priori, c'est non**, ou du moins cela semble très improbable compte tenu du changement de contexte local, national, européen et mondial. En effet, **il semble que la donne soit en train de changer d'une manière fondamentale.**

En effet, un grand nombre d'analystes, économiques ou non, pense que **le problème est ailleurs, pour l'essentiel.** Il ne s'agit donc pas tant de définir puis d'appliquer simplement une politique de croissance économique, même modeste, que de se pencher très sérieusement sur les nouveaux objectifs que l'on désire atteindre. La différence avec la période passée est qu'il semble que l'on ne puisse plus, même si l'on pouvait l'atteindre, se contenter aujourd'hui d'un taux de croissance économique élevé. L'idée était alors de contribuer à la progression des revenus des ménages et à l'amélioration du niveau de l'emploi. Cela a été réussi partiellement avec la croissance des revenus même si les inégalités sont flagrantes. Réussi partiellement, car le chômage a augmenté jusqu'à un niveau très important, c'est l'échec le plus flagrant de la période.

Aujourd'hui il semble que **l'omniprésence, au moins médiatique, de l'idée de développement durable** rebatte considérablement les cartes : l'activité économique ne peut plus être en soi une activité à promouvoir, du moins sans prendre en considération son impact écologique et social. Pour certains l'écologique et le social devraient même passer avant l'économique ! Tout dépend de l'idéologie de chacun².

Mais une certaine croissance économique reste nécessaire

Il reste qu'un minimum de croissance économique est sans doute indispensable. En effet, il semble difficile, compte tenu des niveaux actuels d'inégalités de revenu (il faut des moyens à redistribuer) et de la croissance démographique, de ne pas souhaiter une

1 Dans *Cahiers de prison (1926-1937)*, Sciences Humaines.

2 L'idéologie n'est pas à considérer comme « les mauvaises idées des autres », mais plutôt « comme un système d'idées et de jugements explicite et généralement organisé, qui sert à décrire, expliquer, interpréter ou justifier la situation d'un groupe ou d'une collectivité et qui, s'inspirant largement de valeurs, propose une orientation précise à l'action historique de ce groupe ou de cette collectivité. », Wikipédia, *Idéologie*, 30 octobre 2015.

croissance du PIB au moins égale à la progression démographique¹. Dans le cas de la Réunion, **la croissance semble bien encore nécessaire** et pour l'obtenir **il faut appliquer les solutions classiques**, même si leurs effets sont lents.

Cela passe par l'innovation², avec ses supports que sont la recherche, la formation, la créativité, afin d'obtenir plus de compétitivité et donc d'activité et d'emploi³, qu'il s'agisse **d'une augmentation des exportations ou et des progrès de l'import-substitution**. Précisons que ce développement sur les marchés locaux ou extérieurs est difficile mais indispensable pour l'obtention d'un minimum de croissance. **Ce ne sera pas évident** compte tenu du fait que le niveau des importations est déjà relativement limité et que les exportations, malgré les efforts des entreprises locales, représentent encore une partie très faible de l'activité économique à la Réunion⁴.

La difficulté est que **l'île dispose d'avantages limités**. Néanmoins, ils existent. C'est paradoxalement le cas avec les spécificités que sont l'insularité et l'éloignement-isolement, autrefois surtout pénalisantes, elles constituent aujourd'hui, pour certaines activités du moins, un avantage. C'est le cas de la production des biens pour les marchés internes qui exige plus de proximité, ceux de l'alimentation par exemple, avec une traçabilité et une transparence élevées. Cela à condition, bien sûr, que le comportement des consommateurs soit favorable, que la préférence pour la production locale se confirme⁵. C'est le cas aussi pour la transition énergétique qui est à la fois une nécessité et une chance⁶. On peut, bien sûr, ajouter à cela **les avantages « naturels »** d'une petite île tropicale dotée d'un patrimoine exceptionnel (nature, culture,...) qui est déjà en parti valorisé avec un certain succès par le tourisme, mais qui semble rencontrer actuellement quelques difficultés de développement⁷. Il reste que l'essentiel de l'innovation devra reposer sur des avantages construits⁸, souvent très loin des avantages spécifiques de l'île les plus évidents. C'est le cas avec le numérique, mais c'est valable d'une manière générale. Cela suppose, en particulier, **une grande ouverture** (des esprits, des politiques, des formations...) sur les ressources du monde et sur ses besoins **et une volonté forte de coopération** au niveau local pour que cela puisse se traduire en activité au moins économiquement rentable.

Passer des nouveaux objectifs à une nouvelle politique : c'est l'urgence

-
- 1 Précisons que la croissance de population réunionnaise est encore sensible (0,7 % en moyenne de 2008 à 2013 contre 0,5 % en métropole), mais qu'elle diminue assez nettement (1,5 % de 1999 à 2008 et près de 2 % durant les années 1990), INSEE *Recensement de la population : populations légales 2013*, Insee Flash Réunion, n° 50, janvier 2016.
 - 2 Sur « La nécessité d'innover » on peut consulter J.-Y. Rochoux, *Histoire économique de la Réunion et futuribles. La fin d'un modèle et les débuts d'un autre ?*, conférence au Rotary à Saint-Denis, le 18 avril 2013, texte remanié le 29 avril 2013, p. 8-9.
 - 3 Rochoux J.-Y., *Compétitivité : des indicateurs pour l'économie de la Réunion*, texte d'une communication au colloque CEMOI, 30 septembre 2010.
 - 4 Sur ce point on peut consulter un document de travail, Rochoux J.-Y., *Histoire économique à la Réunion et futuribles. La fin d'un modèle et les débuts d'un autre ?*, 29 avril 2013, p. 4-5.
 - 5 Certains producteurs sont tellement convaincus que cela peut constituer un avantage déterminant qu'ils proposent des produits 100 % péi, Corée F., *Nico Folio : un produit 100 % péi, c'est un produit 100 % local*, Le Journal de l'Île, 15 décembre 2014, p. 18.
 - 6 Letchimy S., *La transition énergétique pour la croissance verte*, rapport d'information, n° 2197, Assemblée nationale, 11 septembre 2014, p. 11-32.
 - 7 Rochoux J.-Y., *La Réunion et son développement touristique : une histoire mouvementée*, communication au colloque du CEMOI (Université de la Réunion), « Spécialisation touristique et vulnérabilité », 4-6 décembre 2014.
 - 8 Cela semble correspondre à l'approche de la stratégie de spécialisation intelligente (3S) voulue par l'Union européenne pour réformer la distribution de ses fonds structurels pour les 30 prochaines années, Marty E., *Faire de la Réunion une source d'innovations mondiales*, Le Journal de l'Île, 22 février 2016, p. 19.

Au niveau des grands principes, tous les acteurs, des politiques au public en passant par les administrations, **semblent d'accord** pour une croissance verte, durable même s'il y a souvent « loin de la coupe aux lèvres¹ » ! En effet, il en est du développement durable (DD) comme de la pauvreté. On se contente en général de considérer le PIB (au mieux l'IDH ou l'IPH) ou la pauvreté monétaire en oubliant l'ensemble des indicateurs du DD et la pauvreté en conditions de vie qui sont les réalités fondamentales² et les indicateurs vraiment pertinents.

En fait, on pourrait s'inspirer de la méthode et du contenu du tableau de bord proposés par France Stratégie afin de **mesurer la qualité de la croissance**³. Il s'agit, au travers d'une petite batterie d'indicateurs, au-delà de la seule augmentation du PIB de s'assurer que la société « progresse » sur le long terme. Cela implique d'**abandonner le fétichisme du PIB** sans le rejeter pour autant. Il faut faire la différence entre les indicateurs de DD, à définir directement en fonction des objectifs retenus, et le PIB (par habitant sans doute) qui n'est qu'un moyen induit par les objectifs généraux. Mais les deux sont indispensables, l'un pour le financement des politiques, c'est le moyen de développer le support financier des différentes actions, l'autre de mesurer l'adéquation des résultats avec le progrès désiré pour la société.

Il est évident que ce développement durable demande aussi **des investissements importants** qu'ils soient matériels ou immatériels (R&D, formation, transition énergétique⁴, investissements à impact social⁵...) et donc les sources de financement correspondantes. C'est un autre sujet mais qui constitue sans doute l'un des points originaux de ce que devrait être le nouveau modèle réunionnais⁶. Certains économistes proposent même, dans la foulée de la COP 21, un système financier pour le climat, orienté prioritairement vers un

-
- 1 En effet, pour la seule transition énergétique il faudra, selon certains économistes, plus que des discours. Il s'agira de faire preuve d'une volonté politique affirmée du fait des coûts élevés de la transition et de la difficulté à faire le choix des « bonnes » mesures (une dynamique efficace et complexe à mettre en route), *Reentrée verte, croissance inerte* TSE DEBATE, Toulouse School of Economics, 1^{er} septembre 2014. C'est du moins l'avis des économistes néoclassiques de la TSE à propos du projet français de loi sur la transition énergétique pour la croissance verte et cela ressemble fort à une méfiance caractérisée et un peu systématique vis-à-vis de toute politique écologique. A l'inverse, au niveau mondial cette fois, la Commission Internationale sur l'Economie et le Climat (dans un rapport multi-disciplinaire) considère que ce genre de projet politique peut-être efficace et qu'il n'y a « pas à choisir entre la croissance économique et un climat sain. Nous pouvons avoir les deux », Lemaître C., *Lutter pour le climat en générant de la croissance, une formule applicable*, boursier.com, 16 septembre 2014.
 - 2 Il reste que ces nouveaux indicateurs sont aujourd'hui calculés par l'INSEE mais qu'ils sont pas ou peu utilisés par les décideurs et leur publication est assez ponctuelle. On peut trouver ainsi des données très intéressantes dans Latchoumanin V. et Parain C., *Pauvreté en conditions de vie : une amélioration entre 2001 et 2006*, Economie de la Réunion, n° 134, avril 2009, INSEE, p. 14-17, cette source donne d'ailleurs des résultats opposés à ceux de l'évolution de la pauvreté monétaire et INSEE-DEAL., *Les indicateurs du développement durable à la Réunion. Un premier état des lieux*, Economie de la Réunion, hors série n° 11, juin 2012.
 - 3 Ducos G. et Barreau B., *Quels indicateurs pour mesurer la qualité de la croissance ?*, La note d'analyse, France Stratégie, stratégie.gouv.fr, septembre 2014.
 - 4 Dans ce domaine les projets sont financièrement lourds et leur arrivée à bon port est souvent difficile du fait des variations fortes du prix de l'énergie depuis quelques temps déjà. On peut suivre actuellement les péripéties d'un projet de climatisation par l'eau froide (160 millions d'euros) et de quelques autres dans, Neau P., *GDF-Suez doute de la rentabilité du Swac* et D. O., *Ces projets tombés à l'eau*, Le Quotidien de la Réunion, 1^{er} mars 2016, p. 4 et 5.
 - 5 Il s'agit d'un investissement qui intègre le retour social et le retour financier. Cela pose bien sûr des problèmes de financement, Langendorff C., *Comment et pourquoi favoriser des investissements à impact social. Innover financièrement pour innover socialement*, Rapport du Comité français sur l'investissement à capital social, septembre 2014.
 - 6 Rochoux J.-Y., *La Réunion après la crise : changement de modèle ? Retour de la croissance, stagnation ou autre chose*, communication au colloque pluridisciplinaire du CEMOI, 16 octobre 2014, p. 18.

développement bas carbone¹.

1 Aglietta M., *Après la COP 21, mobiliser la finance pour la croissance soutenable*, terra nova, 2 mars 2015.